

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2025 – 371 DU 02 JUILLET 2025

portant nomination des membres du Conseil
d'administration de l'Office de Gestion des Stades
du Bénin.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2020-20 du 02 septembre 2020 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques en République du Bénin ;
- vu** la décision portant proclamation, le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
- vu** le décret n° 2025-327 du 26 juin 2025 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères, tel que modifié par le décret n° 2022-476 du 03 août 2022 ;
- vu** le décret n° 2021-544 du 27 octobre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Sports ;
- vu** le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2025-242 du 14 mai 2025 portant approbation des statuts de l'Office de Gestion des Stades du Bénin ;
- sur** proposition du Ministre des Sports,
- le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 02 juillet 2025,

DÉCRÈTE

Article premier

Sont nommées membres du Conseil d'administration de l'Office de Gestion des Stades du Bénin, les personnes dont les noms suivent :

- monsieur **Dossou Nestor MIGNANWANDE**, représentant du Ministère des Sports ;
- monsieur **Rodéric Maximin TOUDONOU**, représentant de la Présidence de la République ;

- monsieur **Cheigun Morayo Habib TIDJANI**, représentant du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- monsieur **Victor Kouassi ANANOUH**, représentant du Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement durable ;
- monsieur **Abasse OLOSSOUMARE**, représentant du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
- monsieur **Serge Vivokin MEWANOU**, représentant du Ministère de la Santé ;
- monsieur **Vinakpon Julien MINAVOA**, représentant du Comité national olympique et sportif béninois.

Article 2

Monsieur **Dossou Nestor MIGNANWANDE** est nommé président du Conseil d'administration.

Article 3

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de trois (03) ans renouvelable qui court à compter de la date de leur installation.

Article 4

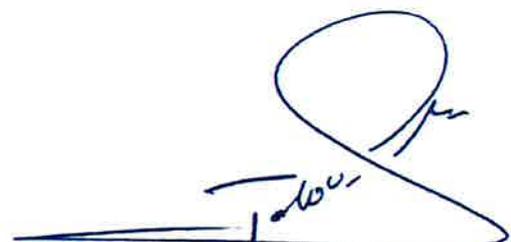
Le Ministre des Sports et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret.

Article 5

Le présent décret, qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 02 juillet 2025

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Patrice TALON.

Le Ministre de l'Économie
et des Finances,



Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Le Ministre des Sports,



Benoît DATO

AMPLIATIONS : PR : 6 ; AN : 4 ; CC : 2 ; CS : 2 ; C.COM : 2 ; CES : 2 ; HAAC : 2 ; HCJ : 2 ; M. Sports : 2 ; MEF : 2 ; AUTRES
MINISTERES : 19 ; SGG : 4 ; INTERESSES : 7, JORB : 1.